

Chanvre stabilisé

Isolant thermique en vrac, semi-humide



Domaine d'utilisation



Le chanvre stabilisé est une matière semi-humide, à déverser en vrac et à tasser. C'est un isolant thermique mis en œuvre par voie semi-humide.

Le chanvre stabilisé est un isolant thermique et phonique en vrac, semi-humide, à utiliser dans de nombreux postes :

- Isolation de combles
- Remplissage entre les solives d'un plancher
- Remplissage d'un doublage, d'un mur ou d'une cloison en lattis
- Remplissage des vides entre parois
- Isolation de toiture

Bien gonflé par son malaxage, légèrement additionné d'eau, puis minéralisé par l'adjonction d'agréats pouzzolaniques et de chaux aérienne, le chanvre stabilisé offre une grande capacité de régulation. Sa composition agit en faveur du confort thermique d'hiver et d'été avec une densité à environ 190 kg/m³.

Sa structure légère « en paillettes » se glisse dans tous les recoins. Cette matière permet la réalisation d'un manteau thermique homogène, sans rupture.

La stabilisation de la chènevotte par la chaux est essentielle pour sa durabilité. La chènevotte ainsi minéralisée est naturellement fongicide, inhospitalier pour les rongeurs et les insectes, ininflammable et résistant à l'humidité.

Cette isolation par voie semi-humide doit toujours être mise en œuvre dans un environnement respirant. Ce matériau fait partie, comme tous les isolants, d'un montage global multi-couche, dans lequel les différents éléments jouent chacun un rôle primordial mais complémentaire.

Formulation



Le chanvre stabilisé prêt à l'emploi permet de gagner du temps, surtout en cas d'absence de machine pour le préparer.

La préparation du mélange se fait dans un malaxeur horizontal ou satellitaire, éventuellement dans une grosse bétonnière pour un petit chantier.

Chanvre stabilisé

Chènevotte
grossière

200 litres



Sable pouzzolanique
0-3 mm

10 litres



Chaux aérienne
CL-90

20 litres



Eau claire

20 litres



La stabilisation du chanvre se réalise très facilement et très rapidement dans un malaxeur satellitaire.

Les dosages se font en volume et en litres.

- Verser la chènevotte
- Introduit progressivement la moitié du volume de l'eau
- Laisser tourner quelques minutes pour faire gonfler le chanvre
- Ajouter la ponce ou la pouzzolane
- Introduit progressivement la seconde moitié de l'eau
- Ajouter la chaux
- Laisser tourner quelques minutes pour faire gonfler le chanvre

Une fois mélangé, le chanvre stabilisé se conserve plusieurs mois, dans un endroit sec et tempéré et à l'abri de la lumière, dans des sacs ou sous une bâche.

Il peut aussi être commandé prêt à l'emploi en sacs :

Voir le produit : [Prêts à l'emploi](#) -> [Isolant en chanvre](#) -> [Chanvre stabilisé](#)

www.alliance4.fr

© Alliance 4 - 2004-2013
v1302

Ce document donne des bases de connaissance et de formulation. Il est à compléter par l'expérience et le ressenti de l'artisan.

Les mises en œuvre requièrent une bonne compréhension du concept du bâti respirant de la part de l'applicateur.

Le choix de la technique adaptée au chantier découle de la logique et du bon sens. Elle reste sous l'entière responsabilité de l'opérateur.

Chaux - Chanvre - Argile
Alliance 4
Fournisseur de matériaux naturels
Réseau d'éco-artisans
Isoler Bâtir Rénover Décorer



Mise en œuvre



Le chanvre stabilisé est mis en place en deux couches de 15 cm rabattues par tassage à 10 cm. L'épaisseur conseillée de la régulation est de 20 cm.



En remplissage d'un lattis, finition enduit terre ou chaux, le chanvre stabilisé est utilisé pour la construction de cloisons, doublages et murs pleins.



Un contre solivage a été mis en place dans ce grenier. Un plancher sera fixé dessus. La pièce pourra être utilisée en chambre d'été.

» Sur support horizontal

Retirer les anciens isolants.

S'il s'agit de laines minérales, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout contact avec les voies respiratoires et la peau.

Voir fiche : [Notions de base](#) -> [Informations générales](#) -> [Consignes de sécurité](#)

Nettoyer grossièrement puis aspirer les espaces à remplir.

Sur plancher, les caissons peuvent être réalisés avec de la planche de 2 x 22 cm posée sur champ et reliées entre elles par des entretoises de 40 cm de large. Ce contre solivage pourra recevoir de la volige ou du parquet.

Sur solivage, de moins de 22 cm de hauteur, fermé en sous face par un lambris, il peut être nécessaire de contre soliver avec des lambourdes directement dessus.

Dans le fond des caissons, répartir 2 cm de chènevotte sèche puis saupoudrer légèrement de chaux aérienne. Cette couche sèche permet de protéger le support d'un éventuel transit d'humidité.

Si besoin, renforcer les fixations du support ou étayer provisoirement le temps de la pose et du tassage.

Mettez en place le chanvre stabilisé en deux passes d'environ 15 cm, rabattues à 10 cm avec une taloche à frapper.

Laisser éventuellement quelques jours entre les deux couches pour accélérer le séchage.

» Sur support vertical

Déverser par couches successives dans le coffrage, ou dans l'espace à combler, par lits de 20 cm réduits à 15 cm par tassage.

Les coffrages sont généralement réalisés en lattis sur ossature bois.

Répartir le chanvre stabilisé à l'aide d'un petit râteau droit puis damer sans excès.

Il convient de soigner la pose autour des montants de l'ossature, autour des gaines et des boîtiers.

PAR MESURE DE PRÉCAUTION, LES APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE EN CONTACT DES ISOLANTS. LES BOÎTES ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE, AU PRÉALABLE DE LA POSE, SCELLÉS ET ENLOBÉS DANS UN MORTIER DE CHAUX/PLÂTRE.